Mise en ligne : 16 novembre 2016. Dernière modification : 4 juillet 2019. www.entreprises-coloniales.fr

BANQUE FRANÇAISE COMMERCIALE ET AGRICOLE D'ÉGYPTE (1910-1913)

protégée de la Banque commerciale et industrielle www.entreprises-coloniales.fr/empire/Bq_commerciale+industrielle.pdf

Une nouvelle banque (La Correspondance d'Orient, 15 décembre 1910)

Il est formé la Banque française commerciale et agricole d'Égypte, au capital de 5 millions de francs, divisé en actions de 100 fr. Administrateurs, M. Ernest Genty ¹, à Paris, et MM. César, Gustave et Isaac Aghion ², Joseph Gandour, Riquez, et Edgard Suarès, à Alexandrie (Égypte). Siège social, r. de Clichy, 25.

Samir Saul, LA FRANCE ET L'ÉGYPTE DE 1882 À 1914 UNE MANŒUVRE BOURSIÈRE BAPTISÉE LA BANQUE FRANÇAISE COMMERCIALE ET AGRICOLE D'ÉGYPTE (BFCAE)

http://books.openedition.org/igpde/766

La BFCAE est créée pour profiter des déconvenues du Crédit franco-égyptien.

Tous les administrateurs, sauf le président, résident à Alexandrie, où se trouve le siège administratif, de sorte qu'elle fonctionne en réalité comme une entreprise *extra muros*. Constituée à Paris le 29 septembre 1910, elle a des objectifs aussi larges que ceux du Crédit franco-égyptien.

La BFCAE maintient un contact direct avec les propriétaires ruraux ³ grâce à trois agences dans les provinces de Buhayra et de Gharbiyya. L'escompte à des taux « excessivement élevés » ⁴ des effets représentant des avances aux agriculteurs est bien son activité principale : service pour lequel elle se fait chèrement payer car le créneau n'a pas la faveur des grands établissements.

Le capital de 5.000.000 fr. est divisé en 50.000 actions, entièrement libérées, et réparties entre un groupe restreint de souscripteurs. Les fondateurs en détiennent la majorité. Il s'agit d'un ensemble dissonant d'Alexandrins et d'une banque parisienne. Démissionnaire du Crédit franco-égyptien en 1908, C[ésar] Aghion est suivi dans cette voie en 1909 par l[saac] Aghion. Bien qu'ils fassent partie de clans rivaux, ils s'associent et s'adjoignent Edgard Suarès ⁵. Les concours à Paris leur sont assurés par la Banque commerciale et industrielle, maison de 8.500.000 fr. dirigée par S[aül] Merzbach.

³ AE, NS Égypte 106, C. Aghion à Defrance, 3 mars 1911. ⁴ AE, AP Le Caire 226, A.E. Spitzer, directeur de l'agence du Caire du Comptoir national d'escompte de Paris (CNEP), à Defrance, 22 février 1911; NS Égypte 106, Defrance à Cruppi, 15 mars 1911.

¹ Ernest Genty : inspecteur en chef des ponts et chaussées. Administrateur (1908), puis président (1912) de la Banque commerciale et industrielle. Décédé en juin 1912, quelques mois après son entrée en fonction.

² Aghion ; famille juive d'Alexandrie en provenance d'Italie.

⁵ Edgard Suarès n'est pas de la branche des frères Alfred et Jacques qui siègent au Crédit francoégyptien.

Tableau 49: Souscripteurs BFCAE 6

EN ÉGYPTE	
Famille Aghion	18.400
Edgard Suarès	2.000
Joseph Gandur	2.000
Joseph Riquez	2.000
Alfred de Menasce	500
3 souscripteurs	750
	<u>25.650</u>
À PARIS	
Banque commerciale et industrielle	12.000
Seligman frères et Cie	1.000
33 souscripteurs	11.225
	<u>24.225</u>
À BRUXELLES	
1 souscripteur	<u>125</u>
Total	<u>50.000</u>

Le type d'activité auquel s'adonne la banque exige d'elle un contact étroit et continu avec le milieu rural. Les fondateurs d'Égypte occupent, de ce fait, une place prépondérante, reflétée dans la composition du conseil ⁷. Au consulat, on ne se fait pas faute de signaler que la banque n'a de français que le nom. L'administration et la direction en Égypte appartenant à des étrangers, l'emploi des fonds est confié à des administrateurs en dehors de tout contrôle français. Suit une invitation aux fondateurs parisiens de faire à l'élément français une part proportionnelle à ses intérêts⁸.

Le capital constitue les quatre cinquièmes du passif d'un bilan fort dépouillé. Les neuf dixièmes de l'actif vont à l'escompte du papier des autres créanciers des agriculteurs. Copieux, les bénéfices nets proviennent des intérêts, de l'escompte et des commissions. Les débuts semblent prometteurs.

Tableau 50 : Résultats BFCAE

	Effets à recevoir (fr.)	Bénéf. nets (fr.)	Divid. (fr.)	Rentabilité (%)
1910-1912	6.343.073	528.675	325.000	10,57

⁶ EF, B31291, Liste de souscripteurs.

⁷ Le président, Ernest Genty, est à Paris. À Alexandrie siègent le vice-président, C. Aghion; I., Victor et Gustave Aghion; Suarès, Gandur et Riquez. AE, AP Le Caire 226, Spitzer à Defrance, 22 février 1911.

⁸ AE, AP Le Caire 226, de Reffye à Pichon, 30 novembre 1910; NS Égypte 83, Defrance à Cruppi, 7 juin 1911 et Cruppi à Caillaux, 22 juin 1911.

1912-1913	5.158.067	520.391	325.0000	10,41
			650.000	

En 1912 survient le décès du président [Ernest Genty] ; ses fonctions sont exercées par le vice-président, C[ésar] Aghion. La situation financière personnelle de ce dernier est réputée compromise par les faillites à Alexandrie. On redoute qu'il passe à la banque les mauvais titres qu'il a en portefeuille ou qu'il se fasse avancer par elle de l'argent sans garanties suffisantes ⁹ . I[saac] et G[ustave] Aghion tentent alors de rallier les actionnaires français à l'idée d'une liquidation.

Les banquiers Seligman, entre autres, ne sont que trop disposés à collaborer. Il faut, plaident-ils, profiter de l'amélioration de la situation économique en Égypte pour procéder à une liquidation anticipée. Ils s'étaient intéressés à l'affaire en 1910 confiants que les titres seraient introduits en Bourse au bout d'un exercice et qu'ils pourraient réaliser leur placement. La crise financière rend impossible la cotation et la loi qui limite à 5 faddans la terre que peut saisir un créancier, enlève à la banque certaines garanties. Enfin, « l'amoindrissement notoire » de la situation matérielle de « notre ami à tous », C[ésar] Aghion, les oblige à parler net et clair 10.

Si opposition il y a, ce n'est pas au sujet de la liquidation, mais du liquidateur. Merzbach souhaite que ce soit C[ésar] Aghion 11 . Les administrateurs d'Égypte éprouvent dès lors moins de chaleur pour la liquidation. Ils croient à l'existence d'un contrat secret entre Merzbach et Aghion. Merzbach aurait souscrit fictivement 10.000 actions en 1910, à condition qu'Aghion lui paie 6 % par an sur le prix d'achat. Ils sont en guelque sorte associés et Merzbach a intérêt à ce que Aghion ne mangue pas de ressources¹². Les Merzbach disent en 1913 avoir 1.650 actions ¹³.

Les administrateurs alexandrins sont décidés à obtenir, soit des liquidateurs parmi eux, soit des propositions d'hommes d'affaires français pour la reconstitution de la banque. Cette fois, déclare le consul, le groupe alexandrin veut une affaire bien assise, alors que le groupe français paraît y voir une spéculation 14.

La liquidation est votée le 11 juillet 1913, et C[ésar] Aghion, Gandour et Riquez désignés liquidateurs. Société rentable, la banque semble réussir presque malgré ses administrateurs. S'en rendent-ils compte qu'ils se hâtent d'y mettre fin et de se partager le bénéfice. L'affaire est, à leurs yeux, provisoire et l'entreprise n'a guère plus de permanence qu'une opération boursière.

DISSOLUTION (La Cote de la Bourse et de la banque, 26 juillet 1913)

Banque française commerciale et agricole d'Égypte. — Répartition. — Une première répartition de 13 fr. par action est mise en paiement chez les fils de B. Merzbach, à Paris, 68, rue de la Chaussée-d'Antin. — Petites Affiches, 26 juillet 1913.

DISSOLUTION

⁹ AE, NS Égypte 83, de Reffye à Poincaré, 25 mai 1912.

¹⁰ EF, B31291, Seligman aux fils de B. Merzbach, 14 octobre 1912. 11 *Ibid.*, de Reffye à Camille Jonnart, ministre AE, 28 mars 1913. 12 *Ibid.*, le consul à Alexandrie à Pichon, 25 avril 1913.

¹³ *Ibid.*, les fils de Bernard Merzbach à Charles Dumont, ministre des Finances, 3 juin 1913.

¹⁴ Ibid., le consul à Alexandrie à Jonnart, 28 mars 1913, et à Pichon, 25 avril 1913.

(La Cote de la Bourse et de la banque, 26 juillet 1913)

Banque française commerciale et agricole d'Égypte. — À dater du 11 juillet 1913. MM. C. Aghion, J. Gaudus [Gandour] et J. Riquez, 68, rue de la Chaussée d'Antin, liquidateurs. — *Affiches parisiennes*, 25 juillet 1913.

DIVERS Banque française commerciale et agricole d'Égypte (en liquid.) Répartition (*La Cote de la Bourse et de la banque,* 16 février 1916)

7^e répartition de 5 francs par action depuis le 10 février, chez MM les Fils de Bernard Merzbach, 65, rue de la Chaussée-d'Antin, *Affiches parisiennes*, 10 février.